

ABONNEMENT

Saumur :

Un an	30 fr.
Six mois	18
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 FÉVRIER

Election législative du 26 février

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. le Général LACRETELLE

CANDIDAT ET MINISTRE

M. Flourens n'avait point passé jusqu'à présent pour un homme gai ; il paraît que le candidat dans les Hautes-Alpes a oublié le caractère du ministre des affaires étrangères.

Reçu à Briançon avec les honneurs officiels, M. Flourens harangue les maires et les adjoints. Cela ne s'appelle pas, sous la République, faire de la candidature officielle. Cependant les convives du ministre doivent bien au candidat un vote de digestion.

M. Flourens a, du reste, réchauffé de son éloquence ses futurs électeurs en se proclamant un grand diplomate.

Qu'on en juge :

« Si j'ai triomphé dans mes légitimes revendications, c'est que de l'autre côté de la frontière on a senti que dans la poitrine du ministre des affaires étrangères battait le cœur d'un Français et qu'à l'unisson de ce cœur battait le cœur de la France entière, forte de son droit, forte de sa modération et de son calme, forte des institutions libres auxquelles elle s'est indissolublement attachée.

« C'est à ces institutions libres qu'il faut attribuer nos récents succès diplomatiques, comme c'est à elles qu'il faudrait attribuer nos succès militaires si jamais notre frontière était attaquée. »

Ces paroles ont produit dans les couloirs de la Chambre une assez fâcheuse impression.

Dans un autre discours prononcé à l'issue d'un déjeuner offert à Briançon par les con-

seillers généraux et les conseillers municipaux, M. Flourens, a fait d'un ton modeste, la déclaration suivante :

« Je tiens à vous expliquer les raisons qui m'ont décidé à poser et à maintenir ma candidature. Au milieu des difficultés que nous traversons, elle ne doit pas être discutée. Vous comprendrez ce sentiment et vous l'approuverez, malgré la candidature hostile qui s'est produite. »

Et plus loin, commentant vaguement l'intérêt de « la patrie et de la République », il ajoute :

« Je n'ai pas besoin de vous indiquer quelle candidature vous recommande ce double intérêt. »

On n'est pas plus modeste, M. Flourens trouve qu'il est un candidat nécessaire et surtout indiscutable. On ne se dit pas d'ordinaire ces choses là à soi-même.

Au Sénat, la Droite a obtenu du ministre de l'instruction publique le désaveu de ce préfet des Landes qui, pour célébrer l'élection des sénateurs républicains, a donné un congé aux enfants des écoles.

Le gouvernement affirme qu'il n'a pas de candidats officiels ; il affirme la neutralité de ses établissements d'instruction publique et des écoles communales au point de vue religieux et au point de vue politique. Nous savons parfaitement qu'il a des candidats officiels et que ses écoles ni celles des communes ne sont neutres. Mais nous n'aurions pas cru qu'un haut fonctionnaire, un préfet, avouerait aussi naïvement les mensonges de son gouvernement.

Certes, la Droite a bien fait de mettre en relief l'inconscient aveu de cet étrange serviteur de la République.

A la suite des négociations entamées par le ministre plénipotentiaire de France à Bruxelles, une convention vient d'être signée entre la France et la Belgique, au sujet du service militaire des jeunes gens habitant la frontière. Par suite de la difficulté d'établir

l'origine des familles, il arrivait assez fréquemment que des jeunes gens étaient appelés sous les drapeaux dans l'un et l'autre pays ; de là des conflits et même des poursuites dont les intéressés étaient les premières victimes.

La convention diplomatique qui vient d'être conclue entre la France et la Belgique aurait précisément pour effet de mettre fin à une situation dont on s'est plaint depuis longtemps déjà.

On télégraphie de Saint-Petersbourg à la République française :

« Des avis de Vienne disent que le discours de M. de Bismarck a produit dans le monde officiel une impression fâcheuse, que dissimulent mal les airs de satisfaction des journaux officieux.

« L'empereur a été blessé du ton dégagé dont le chancelier s'est exprimé à l'égard de l'Autriche, parlant de son alliance comme d'un pis aller et revenant à plusieurs reprises sur la séparation des intérêts de l'Allemagne et de l'Autriche dans la question d'Orient.

« On se rend de plus en plus compte des charges qu'impose à l'Autriche son alliance avec l'Allemagne, et l'on trouve que les bénéfices en sont loin d'être équivalents. »

HAINE ITALIENNE

Le Petit Journal a publié il y a trois jours une entrevue qu'un de ses rédacteurs a eue avec un diplomate américain, qui revient de faire un tour d'Europe, et qui en rapporte des opinions très arrêtées au sujet de la crise actuelle.

Son opinion sur l'Italie peut se résumer en ces mots de la conversation :

« Parole d'honneur ! j'ai la conviction qu'on vous hait davantage au delà des Alpes qu'au delà du Rhin ! A Venise surtout, la gallophobie prend des proportions à faire frémir. »

Voilà la nation que la France a faite ; voilà les sentiments qu'elle nous porte, sans

raisons, sans motifs, sans prétexte. Elle nous hait « à faire frémir ».

Partout, elle arme, la nation-sœur pour laquelle les libres-penseurs français ont gardé encore une vive affection, uniquement parce qu'elle a pris les possessions du Pape.

La Tribuna dit qu'à Naples les armements maritimes « ont pris des proportions extraordinaires ». Elle ajoute que tous les navires de la marine italienne sont tenus prêts pour un service actif.

L'Espresso assure que le corps expéditionnaire de Massouah va être rappelé. On ne laissera dans la mer Rouge qu'un corps de volontaires. Les ordres de M. de Bismarck sont obéis ; il faut que toutes les forces italiennes soient disponibles contre nous.

Pendant qu'on se prépare ainsi dans la Péninsule, l'Opinion affecte de se scandaliser des travaux qu'on fait à Toulon. Si les intentions de la France sont pacifiques, dit-elle, comment justifier ces armements ?

C'est pourtant bien simple et il est étonnant que l'esprit subtil des Italiens n'ait pas compris. On arme parce que les Italiens ont fait un traité de guerre contre nous ; on arme, parce que tout dit que les Italiens s'approprient à nous attaquer ; on arme, parce que les Italiens nous haïssent.

On arme parce que la politique insensée qui a fait l'unité italienne a forcé la France à compter en Europe un ennemi de plus.

M. DE BISMARCK

ET M. TEISSERENC DE BORT

Le correspondant parisien du Times écrit à ce journal, à l'occasion du discours prononcé la semaine dernière, au Reichstag, par le chancelier allemand :

« Dans son discours, qui est admirable au point de vue de la fierté nationale allemande, le prince de Bismarck va peut-être trop loin quand il dit, pour gagner le czar, qu'au Congrès de Berlin il était le quatrième plénipotentiaire de la Russie. Chacun sait qu'au Congrès de Berlin le chancelier était

24 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par Mlle Marie MARÉCHAL

CHAPITRE XVIII

HEINRICH A M. D'HARLING.

Décidément les rôles sont changés entre nous, mon brave Arnold. To voilà devenu le moraliste, quand je l'avais été jusqu'à ce jour, et à bon droit, si ma mémoire est fidèle.

Que crains-tu donc ? Crois-tu que j'irais comme un écarvelé de vingt ans, comme un écolier tout frais sorti d'Heidelberg, m'éprendre d'une jeune fille, sur la foi de ses yeux bleus et de ses cheveux blonds, quand je ne connais ni son passé, ni son origine, quand surtout cette jeune fille est Française !

Halte-là ! mon ami ; je t'arrête dans tes suppositions. Certes, M^{lle} Duparc a dans sa personne une distinction naturelle qui la rendrait digne d'occuper la plus haute situation ; parfois même, en admirant la simplicité gracieuse de sa mise, l'élégance toute patricienne de ses attitudes, de ses gestes, de ses moindres mouvements, la fierté de son charmant profil, je me dis que ce

n'est pas un sang retarier qui coule dans ces veines bleues, sous cet épiderme transparent ; je me prends à songer à quelque princesse déguisée.

Mais bah ! il y a, dit-on, à Paris, des filles de portières qui se donnent sans peine des allures de grande dame ; peut-être M^{lle} Duparc a-t-elle reçu le jour dans quelque loge du noble faubourg Saint-Germain, et n'a-t-elle eu qu'à copier, avec un rare talent d'imitation, je dois l'avouer, les visiteurs aristocratiques qui montaient et descendaient chaque jour sous ses yeux.

Peu m'importe après tout ! Ce que je veux seulement, c'est que tu sois bien convaincu qu'il n'y a là pour moi qu'une question d'esthétique. Je la regarde comme je regarderais un beau marbre, une belle statue, pas autrement. Sois donc bien tranquille.

Pour en revenir à ta lettre, où tu me dis que je la vois sans doute à travers le prisme de mon imagination surexcitée, là encore je suis obligé de te donner un démenti. Il est vrai, je te l'ai dépeinte déjà revêtue du caractère rêveur et presque mystique de la touchante Mignon, de la grâce chaste et discrète de notre Marguerite ; oui, c'est bien cela, mais c'est mieux que tout cela. Ajoute à ces créations du poète l'idéal chrétien, et tu y atteindras peut-être.

Tu veux son portrait ? C'est là, mon ami, que je me sens impuissant à décrire ; je peux peindre

d'un mot ce charme qui lui est propre, et je ne saurais te donner les détails. Comment te représenter ces cheveux qui ont le fauve éclat de l'or, ce blond ardent si cher à l'école vénitienne ! Que dire de ces yeux, profonds et changeants comme la mer, passant comme elle par toutes les nuances les plus variées ! Quand je chercherais tous les bleus du monde, mon ami, je n'arriverais pas à la vérité. Imagine les turquoises et les saphirs, la tendre nuance du bleu ou de la pervenche, l'azur céleste de notre *vergiss mein nicht*, la teinte sombre de l'ardoise, prends tout ce que peut fournir la palette du plus habile coloriste, et tu seras obligé de renoncer à peindre ces yeux, ces yeux flamme et douceur !

En vain elle baisse la paupière, en vain ses longs cils noirs cherchent à dérober à tous l'indignation ou la douleur qui l'agite ; malgré elle je lis au fond de sa pensée ; l'âme transparait à travers l'enveloppe. Giselle ! ce n'est pas un ennemi qui vous observe, c'est un ami qui vous plaint.

Qu'ai-je dit, Arnold, et que vas-tu croire ? Mais non, ce n'est pas un aveu que je te fais là. Seulement, tu le sais, je ne suis pas de ceux qui s'en vont répétant : « Malheur aux vaincus », et qui peuvent déchirer un pauvre cœur de femme. Cette jeune fille exilée, sans défense, en butte aux plus inqualifiables persécutions, person-

nelle pour moi son malheureux pays ; elle est l'allégorie de la France expirante, vaincue, mais fière encore, et je me sens pour elle je ne sais quelle pitié profonde qui ressemble à de la sympathie.

Mais pourrait-il jamais être question pour moi d'alliance avec cette Française ? Moi, demander la main de M^{lle} Duparc ! Pauvre fou que je serais ! Elle doit me haïr de tout l'amour qu'elle porte à son pays. Mais c'est une alliance de mots et d'idée impossible ! Un Anglais aurait-il jamais pensé, les mains teintes encore du sang de France, à parler mariage à Jeanne d'Arc ! Arnold, cette jeune fille porte en elle une âme d'héroïne. Elle aussi est comme la touchante incarnation du patriotisme chrétien, elle aussi souffre et gémit à la vue « du sang de France répandu. »

Si tu savais comme elle sait parler de son pays, dans le cours d'histoire qu'elle fait d'une façon merveilleuse. Avec quelle habileté touchante elle cherche à faire ressortir tout ce qui dans le passé a pu être à la gloire de la France ! Je te disais tout à l'heure qu'elle me faisait songer à Jeanne d'Arc. J'aurais voulu que tu passes entendre avec quelle éloquence naïve, avec quelle émotion contenue elle dépeint cette incomparable figure. Sans le moindre lyrisme, sans enthousiasme exagéré, de sa

avant tout un plénipotentiaire austro-hongrois, qu'il travaillait principalement pour l'Autriche, afin de faciliter à cette puissance l'annexion actuelle de la Bosnie et de l'Herzégovine; et qu'à partir de ce moment il conçut le projet de se rendre populaire à Vienne et de signer un traité d'alliance avec l'Autriche. Mais on doit admettre qu'après la signature de ce traité, qui a été renouvelé lorsque le comte Kalnoky reçut la décoration de l'Aigle noir et qui expire en octobre 1894, il n'a jamais songé à tromper le monde. Lorsqu'il alla à Vienne, il se rendit chez l'ambassadeur de France, M. Teisserenc de Bort, et eut avec ce dernier une conversation qui dura deux heures et demie, et au cours de laquelle il s'efforça de rassurer son interlocuteur.

» Le prince Reuss, qui l'accompagnait, dut attendre au dehors, et il vérifia sur sa montre la durée de l'entrevue. »

Le prince de Bismarck s'exprima comme suit :

« Nous venons de signer une convention avec l'Autriche, mais vous pouvez dire à votre gouvernement (je dis cela et vous pouvez me croire) qu'elle n'est pas dirigée contre la France, mais contre la Russie, qui, si elle est mécontente de nous parce que nous avons restreint le traité de San-Stefano et surtout parce que l'Autriche n'a pas voulu faire la guerre, a tiré un si beau profit du traité de Berlin. Vous serez peut-être surpris si je vous dis que mon cœur éprouve de vives sympathies pour la France. En effet, il pourrait difficilement en être autrement. J'ai virtuellement commencé ma carrière diplomatique en France. J'ai appartenu au Jockey-Club, à Paris, et j'y avais beaucoup d'amis. Quand survint la question du Luxembourg et que l'on désirait profiter de la circonstance pour faire la guerre à la France, j'ai insisté pour donner ma démission. J'ai fait la guerre à la France, c'est vrai, et nous avons été vainqueurs, mais c'est elle qui nous a attaqués. Je l'ai combattue de mon mieux, car vous devez comprendre que je suis Allemand avant tout, et que mes sympathies pour la France ne viennent qu'en second lieu.

» Or, que me suis-je efforcé de faire depuis ? De consolider ce que j'avais fait. Tous ces Etats, qui hier encore étaient une fédération, ont besoin de se sentir forts et nous de le paraître, pour conserver leur cohésion. A la veille de la guerre de 1870, nous ne savions pas de quel côté serait la victoire, et la France, pendant cette guerre, a accompli des prodiges de valeur. Pensez-vous que, après que j'ai tant gagné, le tout sera risqué sur un coup de dés ? Or, qu'est-ce qu'une guerre ou une bataille, sinon un coup de dés ? Croyez-vous que je vais risquer ainsi l'œuvre de toute ma vie ? Non. Par conséquent, vous pouvez être certain que je ne songerai pas à entraîner la France dans une nouvelle guerre avec nous. On dit que je suis brusque. C'est parce que je dis la vérité, bien que les gens s'obstinent à ne pas me croire. Si d'ailleurs cette guerre n'avait pas été prolongée, je ne dis pas que nous aurions laissé Strasbourg, non, Stras-

belle vois au timbre d'or, elle trace, en quelques lignes, le portrait charmant et glorieux de cette noble héroïne, apparition surnaturelle, unique dans l'histoire des peuples, et que tous peuvent envier à la France. Mais, je te le répète, Giselle Duparc est pour moi l'objet d'une étude, une distraction d'oisif, une fantaisie de malade si tu veux, mais pas autre chose.

Allons donc ! Moi, le moins Allemand des 769 élèves de notre bon temps de Leipsick, j'irais m'éprendre d'une chimère, voyager dans les nuages à la recherche d'un fantôme, car Giselle la Française, c'est une chimère, un fantôme, une allégorie, tout ce que tu voudras, sauf une fiancée pour le comte Heinrich de Kastow.

Sois donc tranquille, Arnold, et revenons à la guerre. Si je me relisais, bien certainement je ne ferais pas partir cette lettre, tissu d'incohérences et de divagations indignes de toi et de moi, mais j'ai encore de la fièvre, à ce qu'assure le médecin; porte donc ces quatre pages stupides au compte de mon accès, et réponds-moi longuement si tu en as le loisir.

Ton vieux ami,

HEINRICH.

(A suivre.)

bourg, jamais ! mais nous nous en serions tenus là. Vous pouvez me croire, car on me dit brusque parce que je dis ce qui est vrai. Je n'ai rien fait contre vous, mais seulement contre la Russie. L'empereur-François-Joseph, d'ailleurs, n'aurait donné son assentiment à rien qui fût contre la France.

» Vous pouvez voir aussi la différence que je fais entre la France et l'Italie. Aussitôt arrivé ici, j'ai résolu de vous voir, et je vous ai fait une visite; au lieu que je serai obligé de quitter Vienne sans rendre au comte de Robilant la sienne: car, cette Italie, qui est encore à peine une nation, prétend déjà à faire une grande figure, réclame Trieste, et ne tarderait pas à nous causer de grands embarras si nous la laissons faire. Maintenant, toutefois, que notre entente avec l'Autriche est connue, les irrédentistes ne tarderont pas à se taire, autrement nous mettrions l'Italie dans l'embarras. Je vous dis tout cela pour vous montrer que j'ai les meilleures intentions vis-à-vis de la France, et vous prouver que je n'ai rien fait contre vous. »

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Le commandant du 45^e corps allemand, général de Heuduck, est revenu de Berlin, où il avait été mandé par le feld-maréchal de Moltke.

Aussitôt arrivé, il a réuni les officiers supérieurs et leur a communiqué les ordres émanant du ministère de la guerre.

Il paraît que l'on a surtout parlé de la police des frontières; qu'on a discuté, dans l'éventualité d'une guerre avec la France, sur l'organisation de quelques services spéciaux (services des forts et du ravitaillement).

De plus, il a été décidé que la garnison serait renforcée dans la vallée des Vosges du côté de Markirch et de Rothau.

LA MALADIE DU KRONPRINZ

San-Remo, 14 février.

Les médecins disent qu'ils ne peuvent se prononcer avant trois semaines sur les résultats de l'opération pratiquée sur le prince impérial.

L'empereur Guillaume a chargé le professeur Bergmann de lui envoyer plusieurs dépêches par jour, mais on ne paraît pas dans l'entourage du prince tenir pour absolument sincères les nouvelles rassurantes que ces télégrammes portent au vieil Empereur.

Cependant le prince impérial a pu se lever plusieurs heures hier et aujourd'hui. On dit qu'il se rend absolument compte de la gravité de son état et que c'est sur son ordre exprès que les bulletins optimistes sont envoyés à l'Empereur et à l'Impératrice.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 février.

Les dispositions du marché restent très favorables et nos rentes gardent leur fermeté: 3 0/0, 81.80; 4 1/2 0/0, 106.60.

L'action du Crédit Foncier se traite à 1,375. Les obligations foncières et communales des diverses séries sont toujours recherchées par les capitalistes sérieux désireux de mettre en portefeuille des valeurs de tout repos.

La Société Générale se maintient bien à 453.75. Cette valeur est toujours fermement tenue.

Les Dépôts et Comptes courants sont invariables à 600.

La Foncière-Vie, par une heureuse innovation, accorde à ses assurés 80 0/0 des bénéfices alors que la plupart des autres sociétés ne donnent que 50 0/0. Si l'assuré renonce à cette participation, cet avantage est remplacé par une diminution dans le nombre des versements à effectuer.

Les polices A B de l'Assurance Financière gardent leur bon courant de demandes.

Le Panama clôture à 282.50. Les obligations des diverses séries témoignent des tendances meilleures. Sur la foi de rumeurs intéressées, on avait assuré que les travaux du canal étaient interrompus. Or il se trouve précisément que, pendant les trois derniers mois, le cube d'extraction s'est élevé à 2,531,000 mètres cubes. Voilà qui montre la nécessité de se tenir en garde contre certaines informations de source douteuse — pour ne rien dire de plus.

Les actions de nos chemins de fer sont calmes. Les obligations sont bien tenues.

NOUVELLES MILITAIRES

On lit dans le Paris du 12 février :

« Enfin, M. le général Grandin, qui a été la victime d'une abominable injustice à la suite des grandes manœuvres

du 9^e corps d'armée, est relevé de la position de disponibilité et nommé inspecteur général du 3^e arrondissement de cavalerie, à Commercy.

» Nous félicitons le ministre de la guerre d'avoir réparé sans retard la faute commise envers ce chef émérite par son prédécesseur sur des rapports qui étaient absolument contraires à la vérité. Vienne la guerre, et M. le général Grandin saura bien prouver qu'il est un de nos meilleurs généraux de cavalerie. »

UN CARROUSEL A BORDEAUX.

On parle à Bordeaux, pour le 15 avril prochain, d'un grand carrousel qui serait donné par MM. les officiers du 6^e hussards, en garnison dans cette ville. Il aurait lieu sur la grande place des Quinconces, appropriée à cet effet.

Les costumes seraient ceux du régiment de Lauzun.

DANS LA CAVALERIE

ENCORE LA TENUE

On a présenté, ces jours-ci, à l'honorable ministre de la guerre quelques cavaliers portant une tenue d'invention récente et dont la commission technique de l'arme se proposerait de doter nos dragons et nos hussards; sans doute aussi les chasseurs, y compris ceux d'Afrique.

Cette tenue consisterait, à ce qu'il paraît, en une tunique à jupes courtes avec palles d'épaules en drap de couleurs distinctives, et, pour la cavalerie légère, en un casque ayant à peu près la forme des dragons, mais recouvert de drap.

On prétend qu'elle est affreuse, ce qui ne nous étonne guère, et qu'elle n'aurait pas reçu l'approbation du ministre, ce qui serait fort heureux.

Il est certain que notre tenue actuelle n'est pas belle, qu'elle laisse considérablement à désirer sous le rapport de la variété, de la coupe, de l'élégance et du brillant; nous pouvons ajouter: et aussi, hélas! sous le rapport de la qualité, car, nos draps ne sont pas seulement vilains, ils sont encore détestables. Mais, nous avons des approvisionnements considérables, nos magasins sont bondés, et, puisque le vin est tiré, il faut le boire. Il faut avaler le calice jusqu'à la lie, c'est-à-dire user nos effets jusqu'à la corde, puis nous verrons. D'ici là, on aura peut-être trouvé le costume idéal, si tant est qu'il en existe un auquel ce mot pourra jamais s'appliquer; car, malheureusement, nous ne sommes pas moins divisés sur la question de la tenue que sur celle de la politique intérieure. Les trop nombreuses modifications dont elle a été l'objet depuis la guerre en disent assez long à cet égard.

Nous nous garderons bien, toutefois, de demander qu'on s'arrête, qu'on en finisse; ce serait peine perdue. Nous sommes entrés dans une voie où on ne peut plus s'arrêter; l'armée actuelle est comme le Juif-Errant de la légende. Elle marche, marche, poussée par une force invisible, mystérieuse, et du diable si quelqu'un pourrait dire aujourd'hui quand finira son tourment.

A la vérité, nous sommes un peu blasés sur toutes ces affaires de tenue; nous en avons vu et porté de tant de modèles et de tant de couleurs, qu'une de plus n'est pas pour nous effrayer autrement.

Avant d'en adopter une nouvelle, on devrait cependant bien réfléchir à deux ou trois choses qui ne sont pas sans importance. D'abord, la tenue est une question très secondaire, sans la moindre influence sur la valeur de l'armée, nous sommes aujourd'hui mal habillés, cela saute aux yeux; mais, enfin, nous sommes habillés; donc, le besoin d'une nouvelle tenue ne se fait nullement sentir. — Mais celui-ci veut préserver son crâne, et cet autre tient énormément à ses oreilles ? Fort bien ! C'est un sentiment fort louable. — Qu'on leur donne un casque. Et pourquoi ce casque ne serait-il pas celui des dragons ? — Si ces derniers s'accoutument de leur coiffure, — la seule vraiment belle et défensive, — pourquoi ne conviendrait-elle pas aux chasseurs et aux hussards ? Qu'on donne autre chose, si l'on veut, aux chasseurs d'Afrique, ou, tout simplement, qu'on les laisse tels qu'ils sont : bien sûr, ils ne se plaindront pas.

En second lieu, il y a la question budgétaire. A parler franc, s'il plaît aux pouvoirs publics de gaspiller l'argent des contribuables, cela nous touche médiocrement. Mais ce qui nous importe, ce sont les dépenses sottes que nous valent toutes les modifications et transformations qu'il plaît à quelques fumistes de nous imposer. Si nous demandons avec tant d'instance l'amélioration des soldes par l'unification d'abord, puis par une révision rationnelle, intelligente, ce n'est pas, probablement, pour la gloire de MM. les tailleurs.

Sous ce rapport, nous en avons assez, beaucoup trop même, et nous demandons qu'avant de prendre une détermination quelconque, on commence d'abord par s'inquiéter de savoir si elle n'est pas préjudiciable aux officiers. Or, jusqu'ici, cette considération n'est jamais entrée en ligne de compte dans les diverses décisions qui ont été prises; les officiers ont toujours été sacrifiés avec une désinvolture et un sans-gêne que, par délicatesse, nous nous abstenons de qualifier.

On nous dira peut-être que c'est leur faute, que ce sont eux qui ont réclamé les modifications réalisées... C'est tout à fait inexact; ils ont seulement subi les caprices, les fantaisies de quelques maniaques et la volonté de ministres qui n'ont pas su résister à des entraînements passagers, à des engouements irréflectifs. Voilà la vérité !

Chose bizarre ! Voilà des hommes, animés des meilleures intentions, qui, tous, poursuivent le même rêve: améliorer le sort de leurs officiers. Aucun d'eux n'y parvient, sous prétextes que les moyens font défaut. Mais, sapsistil avec tout l'argent qu'on dépense en sottises, en futilités, il y a beau temps qu'on aurait pu réaliser l'unification des soldes et même la révision d'icelle.

Vous voulez trouver de l'argent ? c'est bien simple. Supprimez d'abord toutes les commissions techniques; débarrassez-vous de tous les parasites; envoyez promener tous les inventeurs avec leurs systèmes; opposez un refus formel à toutes propositions ayant pour but d'apporter la moindre modification à l'habillement des hommes, en harnachement des chevaux; en un mot, ne dépensez rien inutilement; il vous sera alors facile de réaliser des économies et les rêves que vous dites poursuivre.

La guerre ne se fait pas avec des panaches et des pompons. Elle se fait avec des bras vigoureux et des cœurs vaillants.

Nous avons aussi l'amour de la cocarde, et nous aimons peut-être plus que personne l'éclat du costume. A ce point de vue, nous sommes même très rétrograde, car — s'il faut l'avouer, — nous regrettons très sincèrement nos anciennes tenues, les dragons jaunes et verts, les hussards bleus, noirs ou rouges, avec leurs pelisses flottant au vent; — ces tenues « que nous n'aurions jamais dû quitter, » comme le disait naguère le général de Cissé à l'Assemblée nationale.

Mon Dieu ! oui, nous les regrettons, et nous ne sommes pas les seuls, et si demain on prenait la peine de nous consulter, presque tout le monde se prononcerait pour le retour aux costumes aussi éclatants que variés, qui émerveillent la jeunesse et font naître le goût du métier et entretiennent l'esprit militaire.

Mais, pour accomplir de telles réformes, il faut avoir le temps pour soi, il faut en avoir le loisir; or, si quelque chose doit nous préoccuper en ce moment, il nous semble que c'est plutôt la situation de l'Europe que la question des uniformes. Régions d'abord nos comptes avec l'ennemi; nous verrons après pour la couleur du panache.

(France militaire)

RAIEWSKI.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

COMITÉ CONSERVATEUR

En vue de l'élection législative, un bureau électoral est installé à Saumur, rue de la Comédie, 23, au 4^e.

Il est ouvert de 9 heures à 11 heures du matin et de 4 heures à 6 heures du soir.

Le préfet de Maine-et-Loire publie l'arrêté suivant concernant l'élection législative du 26 février :

« Art. 4^{er}. — Les assemblées électorales

de toutes les communes du département de Maine-et-Loire se réuniront le dimanche 26 février à l'effet d'élire un député.

» Art. 2. — L'élection aura lieu sur les listes électorales arrêtées le 31 mars 1887.

» Art. 8. — Le scrutin ne durera qu'un jour. Il sera ouvert à 8 heures du matin et clos à 6 heures du soir. Le dépouillement suivra immédiatement après.

» Art. 4. — Le recensement général des votes sera fait au chef-lieu du département, en séance publique. Il sera opéré par une commission composée de trois membres du conseil général désignés par le préfet.

» Art. 5. — Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le deuxième dimanche qui suivra le jour de la proclamation du résultat du premier scrutin.

CONSEIL MUNICIPAL DE SAUMUR

Le Conseil municipal se réunira demain jeudi, 16 février, à 7 heures 1/2 du soir.

L'ordre du jour comprend :

- 1° Acquisition d'une maison, rue de Nantilly, nécessaire pour la reconstruction de la Maternité et du dispensaire ;
- 2° Achèvement de la rue des Moulins.

— Projet de convention à passer avec M. Bouterd.

- 3° Affaires diverses.

COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Les membres du Comice sont invités à assister à la réunion qui aura lieu samedi prochain 18 février, à 2 heures de l'après-midi, à la Mairie de Saumur.

Objet de la réunion :

- 1° Discussion et vote des statuts du syndicat agricole de l'arrondissement de Saumur, fondé sous les auspices du Comice, pour l'achat en commun des engrais ;
- 2° Le Comice doit-il prendre part à l'Exposition universelle de 1889 ?
- 3° Examen des conditions à remplir par les membres du Comice auxquels seront confiés les graines de vignes américaines ;
- 4° A 3 heures, conférence par M. Bouchard sur l'utilité des syndicats et nécessité d'emploi des engrais artificiels.

NOS SÉNATEURS

Le Sénat a renouvelé ses bureaux vendredi.

M. Le Guay fait partie du 1^{er} bureau ; MM. d'Andigné et Blavier du 7^e.

NOS DÉPUTÉS

La Chambre des députés a renouvelé ses bureaux le même jour.

M. Fairé fait partie du 2^e bureau ; M. de Soland, du 3^e ; M. de Terves, du 6^e ; M. de Maillé, du 7^e ; M. Berger, de la Bourdonnaye et Merlet, du 9^e.

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

MM. Bricoux, lieutenant officier comptable de la 5^e compagnie de cavaliers de remonte, et Vincenot, lieutenant, faisant fonctions de trésorier de l'École d'application de cavalerie, ont été autorisés à permuter, pour convenances personnelles.

VOLS À LA GARE DE MONTREUIL-BELLY. — HUIT ARRESTATIONS

Depuis longtemps, de nombreux vols étaient commis à la gare de Montreuil. Des plaintes avaient été portées, et une surveillance active était exercée à l'égard d'employés de l'équipe.

La semaine dernière, à la suite de sérieuses investigations, le perquet de Saumur se transporta à Montreuil ; il fut facile d'établir la culpabilité de plusieurs hommes d'équipe, et hier eut lieu leur arrestation. Les coupables sont actuellement au nombre de huit ; ils ont été incarcérés immédiatement à la prison de Saumur en attendant leur jugement.

Les vols consistaient principalement en vin, liqueurs et marchandises de toutes sortes.

Les fosses d'aisances de la gare de Montreuil ayant été vidées, on y a trouvé une certaine quantité de bouteilles... vides, bien entendu.

Décidément M. Allary, chanteur comique, tient à rester dans son rôle.

Nous avons eu le tort de critiquer le choix douteux des chansonnettes qu'il a fait entendre au dernier concert de l'Harmonie Saumuroise, et il nous adresse la lettre suivante :

« Saumur, le 13 février 1888.

» Monsieur le rédacteur de l'Echo Saumurois,

» Lorsque l'Harmonie Saumuroise voudra bien me faire l'honneur de me demander mon concours, j'aurai le soin de vous soumettre les chansonnettes que j'aurai choisies.

» J'ai l'honneur de vous saluer.

» G. ALLARY. »

Eh bien, jeune homme, vous ne ferez pas mal ; c'est une excellente idée à méditer.

Lorsque, une première fois, vous chantiez de semblables chansonnettes (?), on eut égard à votre inexpérience, tout en vous félicitant de la façon heureuse dont vous débitiez ces zolaïques élucubrations ; mais on a beau avoir du talent, il est difficile de faire goûter des choses qui ne méritent certes pas les honneurs du bis, comme disait Mürger.

Si vous aviez lu les journaux qui rendaient compte, à l'époque, d'un concert de l'Harmonie, vous eussiez vu comment toute la presse, indistinctement, accueillit les insanités débitées par un M. Denis !.....

Enfin, cher monsieur Allary, nous excusons certainement votre jeunesse ; mais, dorénavant, consultez aussi toutes les personnes qui ont la moindre éducation : vous verrez qu'elles seront de notre avis, et si vous n'avez dans votre répertoire que des chansonnettes de ce genre, on vous dira de les garder pour vous.

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous publierons demain le compte rendu détaillé du concert de l'Harmonie Saumuroise.

TOURNÉES FRÉDÉRIC ACHARD

Parmi les succès parisiens, il en est un chaque année qui prime et fait pâlir les autres ; il y a quelques années, ce fut *Le Maître de Forges*, puis vint *Martyre*, aujourd'hui c'est *L'Affaire Clémenceau*, d'Alexandre Dumas fils et Armand Dartois. Les acclamations qui ont accueilli le nom du maître, le soir de la première, n'étaient qu'un juste tribut rendu à l'auteur de *Francillon*, du *Demi-Monde* et de la *Dame aux Camélias*.

Le public parisien, si blasé cependant, est sorti du Vaudeville empoigné par l'action, les mots et les situations de cet ouvrage vraiment moderne, écrit dans la langue la plus élevée. Dès qu'un de ces succès paraît à l'horizon, nous sommes sûrs que l'auteur choisit M. Frédéric Achard pour nous le faire connaître et apprécier. M. Achard a monté deux troupes pour qu'en peu de mois toute la France soit à même de voir représenter d'une façon hors ligne cette œuvre si difficile à interpréter.

C'est naturellement la grande troupe qui va nous visiter ; toilettes de la maison Denery, costumes dessinés par Clairin, tout sera, nous en sommes certains, à la hauteur des précédentes tournées de M. Achard, dont les promesses, si brillantes qu'elles soient, ont toujours été dépassées.

M. JACQUES LIVERANI A TUNIS

Notre compatriote, M. Jacques Liverani, vient d'obtenir un grand succès dans une soirée donnée à la résidence de Tunis, chez M. Massicault. Voici comment *Tunis-Journal* rend compte de cette fête.

Après avoir parlé du bal et des invités, M. Jules Montel, directeur et rédacteur en chef, dit, au sujet du jeune artiste qui accompagne M^{me} Favart :

« ... Vers 10 heures, au moment où les conversations étaient fort animées, M^{me} Favart et M. Liverani, un jeune et remarquable artiste, entraient dans le grand salon.....

» ... Autour de M^{me} Favart et de M. Liverani, chacun se place : les dames sur les sièges qui ont été apportés à la hâte, les brillants uniformes, les habits noirs forment le cercle. En face de M^{me} Favart, M^{re} de la Passardière occupe un fauteuil. Le silence s'établit et immédiatement M. Jacques Liverani nous dit avec grande distinction

une charmante poésie de Coppée : *Les Violettes*.

» A peine les applaudissements qui ont accueilli la poésie dite par M. J. Liverani étaient-ils éteints, qu'aussitôt la grande artiste se lève et d'une voix grave et chaude, le geste puissant, attaque le magnifique chef-d'œuvre de Musset : *La Nuit de Mai*.

» M. J. Liverani donne la réplique et à chaque reprise de la Muse, cette magnifique introduction : *Poète, prends ton luth*, est dite avec une tonalité différente....

» Après la *Nuit de Mai*, M. J. Liverani a dit, avec grande finesse, une fort jolie poésie : *La Chanson du Conte d'Avril*, d'un de nos jeunes poètes qui donne de grandes espérances, M. Auguste Dorchain.

» Les applaudissements et les félicitations de toutes et de tous ont prouvé à M^{me} Favart et à M. Liverani que, sur les bords du Bsheirah, on sait apprécier les beaux vers. »

UN HOMME ÉCRASÉ

Hier soir, vers 8 heures, sur la route de Vernantes à Vernueil, le sieur Marandeu, âgé de 68 ans environ, a été écrasé sous sa charrette chargée de grains.

Marandeu était précédé de son genre qui conduisait également un chargement de grain. L'obscurité ne permit pas à ce dernier de s'apercevoir que son beau-père n'était plus à la tête de son cheval. Il retourna à sa recherche, mais il ne trouva sur la route que son cadavre : il avait la poitrine brisée. On ne sait comment ce malheur est arrivé. Tout porte à croire que le père Marandeu sera tombé sous la roue en voulant monter sur sa charrette.

Les docteurs de Vernantes et de Vernueil, appelés aussitôt, n'ont pu que constater la mort.

ANGERS.

La conférence de M. Thiébaud. — Cette conférence a eu le plus grand succès... pour le conférencier, sinon pour les idées qu'il défendait, dit la *Petite France*.

M. Thiébaud a un véritable talent d'orateur que tout le monde a applaudi.

Quant au « plebiscite » qu'il veut provoquer sur le nom du général Boulanger comme président de la République, l'auditoire de M. Thiébaud a clairement fait entendre qu'il n'en voulait pas.

Cour d'assises. — La cour d'assises de Maine-et-Loire vient de condamner aux travaux forcés à perpétuité le nommé François-Jacques Froger. Ce gamin, à peine âgé de dix-neuf ans, avait dans la nuit du 18 au 19 décembre assassiné pour le voler le sieur Louis Simon, propriétaire au Bas-Breil.

Froger avait tué sa victime à coups de pierres.

LE PRIX DE LA VIANDE

Savez-vous ce que les troupes de la garnison de Nantes paient la viande chez les bouchers de la ville ? 54 centimes le kilog. (Cinquante-quatre centimes).

Peut-être n'ont-ils pas des morceaux de premier choix. Mais les bouchers, en leur donnant la viande à 54 centimes, ont certainement un bénéfice.

S'il en était autrement, ils n'accepteraient pas l'adjudication.

Que doivent-ils donc gagner, même aux prix des mercures ?

FAITS DIVERS

Les belles nuits d'Orient, chantées par les poètes !

On nous télégraphie de Constantinople qu'il y a neige depuis deux jours. Il y a quatre pieds de neige dans les rues. La Bourse est fermée, et la vie est littéralement suspendue.

On a souvent eu occasion de parler des erreurs d'état civil, erreurs toujours très drôles... pour ceux qu'elles ne touchent pas.

En voici une toute récente.

M^{me} veuve L..., demeurant à Clichy, a une fille de dix-huit ans, nommée Félicité, qui a été ces jours-ci demandée en mariage.

En vue de l'union projetée, M^{me} L... s'est rendue à la mairie, afin de faire délivrer l'acte de naissance de sa fille.

Savez-vous ce que lui a répondu l'employé ?

— Louise-Félicité L..., née le... juillet 1869... Nous n'avons pas cela, Madame. Vous devez faire erreur. Ce jour-là on n'a enregistré qu'un garçon, Louis-Félicien L... C'est sans doute de lui qu'il s'agit.

Et voilà un mariage devenu absolument impossible, jusqu'à ce qu'un jugement du tribunal civil, dûment établi et basé, ait rendu à la jeune Félicité le sexe qui lui appartient.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 15 février, 1 h. 05, soir.

Malgré les instances personnelles du président du conseil, M. Faure refuse absolument de retirer sa démission. Le choix de son successeur sera arrêté au conseil des ministres de demain. Le nom de M. Etienne a été mis en avant.

Les liquidateurs de la société de Bessèges demandent au gouvernement de nouveaux crédits afin de pouvoir continuer les travaux. La situation est très tendue.

BOURSE DE PARIS

DU 15 FÉVRIER 1888.

Rente 3 0/0.	81 50
Rente 3 0/0 amortissable	85 20
Rente 4 1/2 (nouveau)	106 65
Obligations du Trésor.	514 »

Il a été trouvé UN LORGNON à main, écaille et argent.

Le réclamer au bureau du journal.

ÉPICERIE CENTRALE

Maison GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Cafés supérieurs

NOUVEAUX MÉLANGES faits avec les sortes les plus estimées.

1 ^{re} qualité,	le 1/2 kilog.	2 f. 50
Mélange extra,	le 1/2 kilog.	2 80
Mélange exquis, sorte supérieure,	le 1/2 kilog.	3 »

100,000 Lecteurs

LE PETIT FINANCIER

UNIVERSSEL

15, Place de la Bourse, PARIS

Envoi gratuit sur demande adressée au Directeur

Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 16 février,

Au bénéfice de M^{me} Doux, 2^e représentation de *Boccace*, opéra-comique en 3 actes.

Samedi 18 février,

Avec le concours de M^{me} GUIRANT, chanteuse légère *Le Barbier de Séville*, opéra-comique en 3 actes, musique de Rossini.

Le Chalet, opéra-comique en 1 acte.

Théâtre de Saumur

TOURNÉES SAINT-OMER

SAMEDI 18 Février 1888,

Représentation extraordinaire

Avec le concours d'Artistes de Paris

M^{me} J. SAIGNARD

du théâtre des Variétés,

M. MENDASTI, M. SAINT-OMER, M^{me} BELLINA P.

M. HERVIER, M. NETTER.

Le plus grand succès des Variétés,

LA FEMME A PAPA

Comédie-opérette en 3 actes,

de MM. A. Millaud et A. Hennequin, musique

d'HERVÉ.

Au 2^e acte, *La Chanson du colonel*, chantée par

M^{me} SAIGNARD.

M. Choufleuri restera chez lui

Opérette-bouffe en 1 acte, de MM. X. et Saint-

Rémy, musique de J. OFFENBACH.

CHALET A VENDRE

Comédie-vaudeville en 1 acte, de

M. A. Millaud.

ORDRE : Chalet à vendre ; à 9 heures, la Femme

à papa ; à 10 h. 1/2, M. Choufleuri.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. ROUSSE, ancien notaire à Marigné-Briand, étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi. (865)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE CORBINEAU.

Les créanciers de la faillite du sieur Corbineau, marchand de vins à Saint-Hilaire-Saint-Florent, sont invités, en leur qualité de créanciers vérifiés et affirmés, à se rendre le samedi 18 février 1888, à 9 heures du matin, chez M. Bonneau, syndic de ladite faillite, rue d'Alsace, n° 33, à Saumur, à l'effet de recevoir leur dividende de 50 U/O. (97) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE JOLIE MAISON

Sise au bourg de la commune de Saint-Clément-des-Lévées, proche l'église, ayant vue sur la Loire.

JARDIN et dépendances.

Le tout actuellement occupé par M. GUILLON-CHARTIER, ancien boulanger.

Pour traiter, s'adresser à M. DEGREZ, notaire. (98)

Etude de M. BENARDEAU, notaire à Vernouil.

A VENDRE

A L'AMIABLE

LA FERME

DE LA

GILBARDAIS

Située commune de Longué, et, par extension, commune de Vivy,

Comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, terres, prés et bois taillis, d'une contenance totale de 9 hectares environ, exploitée par le sieur GIRARD-GAUGAIN.

S'adresser, pour visiter ces biens, au fermier, et, pour traiter, à M. BENARDEAU, notaire à Vernouil. (96)

A VENDRE

A Saumur,

COFFRE-FORT

Système Haflner aîné.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23.

A VENDRE MAISON

AVEC CAVE ET JARDIN

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 7.

S'adresser à M. AUBOYER, notaire.

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Après décès.

Le LUNDI 20 FÉVRIER 1888, à une heure du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, dans une maison à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 28, où est décédée M^{lle} JOUFFRAULT,

Il sera vendu :

Armoires, bois de lits, commode, garde-robe, tables à ouvrage et autres, commode-toilette, lits en fer, un ameublement de sa'on en bois noir, fauteuils Voltaire, chaises, glaces, pendules, tapis, rideaux, portières;

Bons objets de literie, linge, batterie de cuisine, vaisselle, bouteilles vides et quantité d'autres articles.

Au comptant, plus 10 O/O.

A VENDRE

JUMENT âgée de 4 ans, s'attelle et se montant facilement. Robe noire.

S'adresser à M. REVEAU, château de Pcé.

A VENDRE

Une belle **JUMENT** normande, 11 ans, baie-brune, garantie de tous vices.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

GRAINES DE FOIN

Chez M. BRUNET, marchand de fourrages, en face l'église Saint-Nicolas.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Située Grande-Rue, n° 23 bis.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, n° 28. (100)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888.

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M. AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie à louer

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER PRÉSENTEMENT

POUR CAUSE DE DÉPART

CAFÉ - RESTAURANT

Du Champ-de-Foire.

Rue Verte, n° 8, Saumur.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

Offres et Demandes

UN beau lit de milieu, en chêne sculpté, avec son sommier, le tout presque neuf, 220 francs. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti boulanger de 16 à 18 ans. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE désire se placer, le mari comme valet de chambre et la femme comme femme de chambre ou lingère. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti à l'ÉPICERIE PARISIENNE.

M^{lle} VERON, bien connue à Saumur par ses travaux à l'aiguille en tous genres, donnera, chez elle et à domicile, des leçons de français et de travail aux enfants et à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Rue d'Orléans, n° 1.

Saumur, imp. P. GODET.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL
 ANCIENNE MAISON CUPIT
COCHET-CHAILLOUX
 Successeur
 20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.
ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES
 10 O/O de remise sur tous les articles.

LE COLLÈGE DE SAUMUR
 PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
 ET A L'EMPLOI
D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

Maison RIVERAIN - COLLIN et Fils

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat
BUREAU CENTRAL: rue Dacier, 41, à SAUMUR

ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE

DÉMÉNAGEMENTS

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER

AVEC

VOITURES CAPITONNÉES

Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

SANS PALAIS **DENTS** **NI CROCHETS**
Léon A. Fresco
 Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
 Extraction, Aurification - Prix modéré.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS								SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	
Saumur(ori.)	2 03	6 53	8 31	10 37	1 38	4 16	8 34	Saumur(ori.)	4 16	8 34	8 34	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7	
Saumur(état.)	6 50	8 31	10 37	12 43	4 13	8 30	8 30	Saumur(état.)	8 31	4 13	8 30	8 30	Vivry	8 10	12 09	3 17	5 54	11 5	5 53	
Nantillyhalte.	7 03	8 37	10 44	12 50	4 26	8 43	8 43	Nantilly	8 37	4 26	8 43	8 43	Blou	8 19	12 18	3 26	6 03	11 5	5 53	
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	12 58	4 32	8 49	8 49	Montreuil(a)	9 19	4 55	9 08	9 08	Vernantes	8 32	12 31	3 39	6 14	11 5	5 53	
Brézé s.-Cyr	7 17	9 02	11 06	13 12	4 40	8 56	8 56	— (dép.)	9 29	5 23	9 20	9 20	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 47	
Montreuil(a)	7 31	9 19	11 15	13 21	4 56	9 08	9 08	le Vaudelnay	9 40	5 11	9 31	9 31	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	
— (dép.)	7 34	9 23	11 19	13 25	5 02	9 14	9 14	Baugé	9 50	5 20	9 42	9 42								
Thouars	7 53	9 42	11 38	13 44	5 17	9 29	9 29	Doué	9 57	5 27	9 51	9 51								
Loudun	8 10	10 00	11 56	14 02	5 32	9 44	9 44													
Poitiers	8 16	10 06	12 02	14 08	5 38	9 50	9 50													

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS

STATIONS	Diréc. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Diréc. mixte soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 43	6 13
Les Rosiers	3 19	7 38	9 38	12 37	4 10	6 40
St-Clément	3 26	7 46	9 46	12 44	4 17	6 47
St-Martin	3 33	7 53	9 53	12 51	4 24	6 54
Saumur(a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 50
— (dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 25	6 55
Varennes	3 05	7 24	9 12	12 11	4 03	6 33
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	12 51	5 01	7 30
Langeais	4 26	8 59	10 19	13 53	5 46	8 15
Tours	5 05	9 42	11 05	14 36	6 35	9 04

TOURS — SAUMUR — ANGERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. soir	Omn. mixte soir	Diréc. mixte soir
Tours	1 23	5 11	7 15	11 35	2 05	5 25	8 45
Langeais	2 13	5 43	7 47	12 13	2 49	6 09	9 29
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 46	3 09	6 43	10 03
Varennes	3 32	6 32	8 51	13 17	3 59	7 12	10 34
Saumur(a)	2 57	6 45	9 04	13 38	3 24	7 06	10 40
— (dép.)	3 03	6 52	9 12	13 43	3 29	7 12	10 40
St-Martin	3 06	6 56	9 15	13 51	3 32	7 15	10 43
St-Clément	3 13	7 03	9 22	14 00	3 39	7 22	10 46
Les Rosiers	3 19	7 11	9 30	14 08	3 45	7 29	10 49
La Ménitrie	3 28	7 22	9 39	14 17	3 52	7 38	10 52
Angers	3 57	8 21	10 41	15 30	4 17	8 38	11 57

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	1 15	10 20	5 05
Vivry	7 21	1 31	7 33	1 33	10 46	5 23
Longué	7 45	1 45	7 48	1 48	11 15	5 43
Jumelles	8 08	1 57	8 01	1 57	11 37	6 03
Baugé	8 33	2 13	8 18	2 18	12 01	6 27
Clefs	9 01	2 30	8 37	2 37	12 47	7 03
La Flèche	9 20	2 45	8 52	3 00	13 29	7 44

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.